Gloire et ironie circonstancielle dans la *Phèdre* de Racine

par

Roger Brabant

Phèdre passe à juste titre pour la plus belle tragédie composée dans la seconde moitié du Grand Siècle. Nombreux sont en effet les chercheurs qui, jusqu'à nos jours, abondent résolument dans ce sens, notamment : Antoine Adam, pour qui elle est le « chef d'œuvre le plus admirable de Racine et sans doute de toute notre littérature » ¹ ; Charles Dédéyan, qui voit dans la fille de Minos et de Pasiphaé « l'être le plus charnel et le plus humain de la création racinienne » ² ; Charles Morel, qui estime que la dernière pièce profane « constitue bien un achèvement dans l'œuvre de Racine ». ³

Parmi toutes les opinions exprimées, celle énoncée par le dramaturge lui-même s'avère l'une des plus intéressantes, car, dans sa préface de Phèdre, il entrevoit déjà que l'avenir marquera une préférence pour celleci, consacrant de la sorte la sienne propre, ce qu'il exprime encore à mots couverts, mais qu'il témoignera sans doute ouvertement plus tard, au cours d'une conversation avec Boileau. 4 Mais, d'autre part, c'est peut-être bien cette clairvoyance quant au destin de sa pièce qui, par la suite, a prêté à l'explication de son jugement un crédit amplement suffisant pour lancer les exégètes dans une direction toute tracée. A en croire ce qu'il nous en dit dans la dernière partie de la préface, cette pièce puise son excellence dans l'exaltation de la vertu, vu qu'il n'en a point écrit « où elle soit plus mise en jour que dans celle-ci », dans la volonté de prémunir contre l'amour, dont les faiblesses « passent pour de vraies faiblesses », contre le désordre des passions, contre le vice, qui « est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité » (Préface, pp. 31-32). En un mot, cette dernière tragédie l'emporterait sur toutes les autres par l'exemplaire leçon qu'elle offre, par son élévation au rang de véritable école d'éthique et par son pouvoir de réconcilier le genre avec « quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine " (ibid. p. 32).

Aussi bien, afin d'élucider la fascination si continûment exercée par cette œuvre, les commentateurs se sont le plus souvent concentrés sur l'analyse du personnage éponyme, au point de considérer, comme François Mauriac, que les autres humains évoluant sur la scène « n'existent pas » ⁵, et ils se sont évertués à montrer le caractère particulièrement édifiant de Phèdre. Selon leurs démonstrations, elle répondrait à une « exigence de pureté » ⁶, elle camperait une « chrétienne qui s'ignore » ⁷, un être qui succombe sous le poids du péché ⁸, voire, comme le pensait Arnauld, une « juste à qui la grâce a manqué », ⁹ bref, une malheureuse illustrant dans la souffrance la doctrine janséniste. ¹⁰

Il s'en faut, toutefois, qu'une telle conception fasse l'unanimité. C'est ainsi que Gonzague Truc remarque que cette préface dont Racine dote sa Phèdre ne se distingue guère des autres préfaces de l'âge classique, qu'il nous en coûte de prêter foi à leurs auteurs, quels qu'ils soient, quand il prétendent écrire dans l'unique intention de moraliser, qu'il convient de se rappeler la nécessité dans laquelle se trouvent les dramaturges d'amadouer les autorités ecclésiastiques, peu enclines à apprécier l'influence de leur art, et que « les discours prudents dont ils munissent leurs pièces au moment de les imprimer sont des 'apologies' où ils expriment plutôt ce qu'ils auraient voulu faire que ce qu'ils ont fait » 11. Au demeurant, il se garderait, quant à lui, de parler de « grâce » et de remords « chrétiens » à propos de Phèdre, et, à la notion de « péché » il substitue celle de faute, « ce qui change tout », justifiant cette substitution en notant que « l'horreur du crime, l'horreur de soi dévore déjà l'héroïne d'Euripide » et que « c'est de là que l'auteur moderne est parti » 12. De même, Pierre Grosclaude fait valoir que dans la préface, écrite deux mois après la représentation de la pièce¹³, Racine salue l'interprétation chrétienne qu'en donne Arnauld, non parce qu'il y souscrit en tant que « chrétien fervent et résolu » 14, mais parce qu'il en infère un raccommodement possible avec Port-Royal, un raccommodement qu'il envisage « comme le fruit d'une compréhension mutuelle » 15. Tout le ton de la préface est d'ailleurs celui de « l'écrivain qui défend son art et non celui du nouveau converti qui l'abomine et le renie » ¹⁶. Le fait que l'auteur y ait toutefois renoncé après Phèdre ne s'explique pas davantage, d'après Pierre Grosclaude, par un zèle janséniste, mais par l'obligation, du reste imposée par le roi, de se consacrer à sa nouvelle charge d'historiographe 17. Ce critique ne se trouve pas du tout convaincu de la dévotion de Racine, et, sans aller jusqu'à accréditer les dires de Spannheim, qui le ravalent à une sorte de Tartuffe¹⁸, il nous donne toutefois à penser que, « dans ce milieu où Madame de Maintenon faisait déjà planer son ombre austère, la piété, réelle ou feinte, ne

pouvait que servir les ambitions personnelles » ¹⁹. Jean Pommier, dans sa caractérisation de Phèdre, refuse également de l'éclairer sous un jour janséniste. Se souvenant de la scène iv de l'acte III et de la façon, déjà admirée par Subligny, d'alarmer son époux en lui proposant une énigme, de jeter la suspicion dans son esprit, de fuir en suggérant la générosité de celle qui s'interdit de dénoncer le coupable, cet exégète n'hésite pas à lui reconnaître « l'art de préparer la voie à la calomnie sans calomnier soimême » ²⁰. Retrouvant chez elle cette parfaite maîtrise de soi typique des grandes dames de Versailles, si habiles à se contraindre et à dissimuler, il se permet même cette raillerie, sans doute bien paradoxale pour d'aucuns : « Le 'jansénisme' de Phèdre ? Dites plutôt son 'jésuitisme'. » ²¹

On aurait tort de ne voir dans ce mot qu'une simple boutade, car il aborde une question de fond et sur laquelle portera précisément le premier point de notre propos : le tourment de Phèdre résulte-t-il bien en vérité d'un sens de la vertu particulièrement aigu ? A cette question nous répondrons par la négative, car, sans prétendre qu'elle ne s'en occupe point, il appert, nous semble-t-il, que le mobile prédominant de ses agissements n'est pas le souci de la vertu mais celui de sa gloire. D'autre part, dans la deuxième et majeure partie de notre réflexion, nous nous proposons de montrer que c'est ailleurs que réside la cause essentielle de sa douleur, douleur qu'elle n'est du reste pas seule à subir, à savoir dans la cruelle *ironie des circonstances* sous-tendant le drame qui se déroule sous nos yeux, dans l'angoissante impression de se débattre vainement au plus profond d'un piège aussi raffiné qu'inexorable.

Pour ouvrir le premier volet de notre étude, penchons-nous d'abord sur l'impact de cet « inceste », si souvent mentionné dans la pièce. Certes, à proprement parler, il n'existe pas puisque le sang de Phèdre ne coule pas dans les veines d'Hippolyte. Mais il faut bien admettre qu'il suffit, comme on nous l'assure ²², d'imaginer leur commerce charnel pour que la notion d'inceste vienne aussitôt à l'esprit, ce à quoi Jean Pommier donne une bonne raison, à savoir la différence d'âge qui sépare très certainement ces deux êtres, une différence telle que cette femme aurait en effet pu mettre au monde le jeune homme à qui elle s'offre ²³. Comment expliquer alors qu'au moment où elle se croit veuve, Phèdre ne paraît plus se faire aucun scrupule à vouloir partager la couche d'Hippolyte ? ²⁴ Ne serait-ce pas la crainte des conséquences qu'entraînerait l'adultère, plutôt que l'inceste, qui l'a maintenue jusqu'alors dans les bornes de la vertu ? Ne serait-ce pas que cet « inceste », en soi, dont les lois ne sauraient la punir, ne l'effraie pas autant qu'elle veut nous le faire accroire – et, du même coup, se le

faire accroire à elle-même pour renforcer sa peur d'une trahison qui doit nécessairement susciter chez son mari une rancœur singulière ?

Deuxièmement, si le fait de donner libre cours à sa passion peut porter atteinte à son honneur, si elle ne saurait prouver à autrui qu'elle n'agit pas de son plein gré en recherchant Hippolyte et que le feu qui l'embrase fut allumé par la trop vindicative Aphrodite, il se trouve qu'elle-même le sait. Par conséquent, si on comprend aisément qu'elle puisse s'alarmer à l'idée de nuire à sa réputation, on ne voit pas bien, par contre, pourquoi la considération de la vertu devrait lui donner un tel sentiment de culpabilité, pourquoi elle se refuserait le droit de plaider la coercition au tribunal de son for intérieur et de s'acquitter en son âme et conscience.

Troisièmement, sans nier son intention de ne pas mourir sans avoir réhabilité Hippolyte, force nous est de constater que tout en blanchissant ce dernier elle se blanchit elle-même, rejetant toute la responsabilité de la calomnie sur sa nourrice (V, vii, 1626-1632). Or, si elle a effectivement donné l'autorisation de calomnier « dans une agitation d'esprit qui la met hors d'elle-même », la responsabilité ne lui en incombe pas moins, d'autant qu'elle ne réalisa précisément pas ce dessein dans lequel elle vint « un moment après », à savoir celui de « justifier l'innocence et de déclarer la vérité » (Préface, p. 30). Aussi est-ce grand pitié que cette nourrice soit finalement traînée dans la boue, cette nourrice aux inclinations peut-être plus « serviles » que celles d'une « princesse », mais qui n'a perpétré cette « bassesse » qu'avec l'accord et dans le seul intérêt de la souveraine (ibid.) 25. Ceci étant, nous ne saurions voir dans cet aveu de Phèdre le seul désir de se « confesser » 26, et nous ne saurions davantage admettre que le poison lui permette de mourir « dans la pureté retrouvée » 27. A notre avis, c'est par-dessus tout le besoin de se décharger in extremis des fautes commises qui la pousse à l'aveu, car elle est d'abord et avant tout tenaillée par l'angoisse de voir sa gloire irrémédiablement perdue si le voile de la vérité se lève après son trépas.

Comment donc contester que dans ses actes comme en pensée, Phèdre sert la cause de sa gloire bien plus que celle de la vertu, d'ailleurs à nouveau bafouée par le haro injuste et vil qu'elle crie sur la mémoire d'Œnone? La déchéance dont le sentiment l'obsède, et dont émane incontestablement une partie de son pathétique, la fait souffrir avant tout sous l'angle de l'honneur. ²⁸

Prenons garde cependant à ce qu'il ne se dégage là, répétons-le, qu'une partie du pathétique qui nous la rend si attachante, et à ce que, par ce sentiment, elle s'apparente à d'autres personnages de la tragédie racinienne, telles Hermione ou Roxane, également soumises au calvaire d'une

« déchéance lucide » ²⁹. Calvaire peut-être même plus pénible que le sien, car, d'une part, elle ne s'efforce pas de refouler ce sentiment de déchéance ³⁰, et, d'autre part, il lui reste toujours le refuge moral offert par la conscience de n'agir que sous une impulsion étrangère.

C'est donc ici que nous ouvrons le second volet de cette étude, où nous rendrons compte des autres éléments dont découle le pathétique de Phèdre et qui tous peuvent se réunir sous un même dénominateur : *l'ironie circonstancielle*. Au demeurant, cette ironie se retrouve également dans le destin de Thésée, d'Hippolyte et d'Œnone ; véritable facteur déterminant, elle contribue sans doute pour une très large part au triomphe séculaire de l'œuvre. Afin de bien faire valoir son impact, nous montrerons dans ce qui suit que chacun de ces personnages se trouvera exposé à tel ou tel concours de circonstances, aussi imprévisible que malencontreux, et que ce hasard se jouera insidieusement de son sort pour y amener le paradoxe ou l'invraisemblable et conférer ainsi au pathétique une intensité rarement égalée.³¹

Phèdre

1. Phèdre a reçu le jour de Pasiphaé, c'est-à-dire d'une génitrice qui, aux yeux du monde, non averti de la vengeance tirée par les dieux en ce cas d'espèce, est devenue l'exemple même de la femme qui joint effrontément à l'offense de l'adultère le scandale de la perversité, de la femme qui, non contente de tromper son mari, cherche en plus l'assouvissement de sa passion dans le stupre et la bestialité. C'est celle dont l'accouplement avec un taureau donna naissance au Minotaure, un monstre si effrayant qu'il nécessita la construction du Labyrinthe par l'ingénieux Dédale et, en fin de compte, rien de moins que l'intervention d'un héros pour mettre fin au tribut de chair humaine, toute juvénile, annuellement imposé aux Athéniens. Par conséquent, qui, mieux que Phèdre, pourrait pressentir tout l'opprobre attaché à des amours contre nature et entrevoir toutes les calamités de leurs suites ? Qui, plus que Phèdre, se devrait de mener une vie absolument irréprochable afin de compenser, si possible, l'indignité de sa mère, de soutenir la vue de « ce sacré soleil » dont elle descend (VI, vi, 1273-1274), d'étouffer dans l'œuf tous les soupçons relatifs à son hérédité et de rendre complètement vaine cette allusion qu'y fera Hippolyte pour tenter une défense :

Je me tais. Cependant Phèdre sort d'une mère, Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus rempli que le mien. (IV, ii, 1150-1152)

2. Les obligations de parfaite tenue imposée à Phèdre de par son ascendance paternelle ne s'avèrent pas moindres, et la conscience d'y manquer, ici encore, ne peut rendre sa détresse que plus déplorable. Ne perdant pas de vue d'avoir « pour aïeul le père et le maître des Dieux » (IV, iv, 1275) et pour géniteur l'un des trois juges des enfers, elle souffrira par surcroît de forfaire aux obligations de sa race et de tromper son attente. L'idée surtout de se présenter à son père la remplira d'épouvante en concevant qu'elle lui causera sans doute l'immense regret, mêlé de honte, d'avoir engendré un être par extraordinaire aussi lubrique que son épouse, et le tourment de devoir punir sa propre fille en cherchant éventuellement un « supplice nouveau » (IV, vi, 1287) pour faire expier des « crimes peut-être inconnus aux enfers » (IV, vi, 1284).

- 3. Il s'avère que l'homme dont elle tombe éperdument amoureuse, amoureuse à en mourir, au sens propre du terme, est bien l'être au monde le moins susceptible de répondre à sa passion.
- a) Sans compter qu'il voit d'abord en elle la seconde femme de son père, et qu'il aime Aricie, ce que Phèdre ignore au début de la pièce, il s'est jusqu'à présent rebiffé avec constance contre les appels de la chair. Rappelons-nous que s'il décide, au lever du rideau, de quitter Trézène, ce n'est pas uniquement par devoir, mais aussi parce que, fier de cette résistance qu'il a toujours opposée à l'amour et, de plus, animé par cet orgueil sucé avec le lait d'une amazone (I, i, 69-70), il entend ne pas succomber à la séduction de sa jeune cousine, « reste », dit-il à Théramène, afin de s'encourager au départ, « d'un sang fatal conjuré contre nous » (I, i, 50).
- b) On peut aisément concevoir qu'Hippolyte éprouve pour Phèdre une aversion héréditaire, vu que c'est pour l'épouser que Thésée a répudié Antiope, la mère du jeune homme.
- c) Ne se doutant pas des véritables sentiments qu'elle nourrit depuis longtemps à son endroit, Hippolyte ne peut voir que des marques d'inimitié dans les persécutions de Phèdre et le bannissement qu'elle lui a valu (I, iii, 292-296), marques typiques d'une marâtre, et qui doivent la lui rendre de plus en plus odieuse.
- d) Sur le plan politique, Hippolyte, à qui Phèdre prête elle aussi l'ambition de succéder à son père sur le trône d'Athènes, représente en principe pour elle un adversaire que son devoir lui prescrit de combattre ou de gagner à sa cause. Or, sous peine de ne jamais connaître l'intimité de son beau-fils, elle ne saurait envisager le premier terme de cette alternative. Pour le second, d'autre part, elle n'optera en vérité que dans l'intention d'arriver à ses propres fins. C'est bien en vain, cependant, qu'elle mise sur l'ambi-

tion pour se l'attacher par les liens d'un mariage où elle apporterait en dot le partage du pouvoir dans l'exercice de la régence. Quand bien même il prétendrait à la couronne – ce qui n'est pas – et quelque avantageux que puisse paraître le marché à tant d'autres, il ne pourrait justement point allécher un homme tel qu'Hippolyte. Aussi, même en commettant vis-àvis de ses enfants la félonie de lui proposer la souveraineté entière et inaliénable, ne le stimulerait-elle pas pour autant à la satisfaire.

4. Le fait de croire Hippolyte un homme absolument rebelle à l'amour doit précisément exarcerber davantage encore la passion de Phèdre. Non seulement parce que son orgueil de femme se trouve engagé là où toutes les autres ont échoué, mais encore parce que, en cas de victoire, elle est en droit d'espérer de la part d'un homme de cette espèce l'attribut si ardemment souhaité, mais qui ne caractérisa jamais ni son père ni son mari : la fidélité. Nous savons en effet que Pasiphaé, excédée à la longue par les innombrables trahisons de Minos, qui passait même pour avoir inventé la pédérastie, finit par lui jeter un sort, tant et si bien que toutes ses maîtresses périssaient dévorées par les serpents et les scorpions qui lui sortaient du corps. Quant à Thésée, si le chaste Hippolyte croit pouvoir réhabiliter son père en avançant que « Phèdre depuis longtemps ne craint plus de rivales », (I, i, 26) nous nous souviendrons que Théramène essaie de le rassurer sur le sort du roi en évoquant une éventualité bien crédible, à savoir que celui-ci cache en toute quiétude de « nouvelles amours » (I, i, 20), et nous nous rappellerons qu'Ismène rapporte au sujet de la mort présumée du souverain une rumeur parfaitement conforme à la réputation d'un homme qui, naguère encore, n'hésitait pas à enlever une Hélène impubère :

On dit que, ravisseur d'une amante nouvelle, Les flots ont englouti cet époux infidèle. On dit même, et ce bruit est partout répandu, Qu'avec Pirithoüs aux enfers descendu, Il a vu le Cocyte et les rivages sombres, Et s'est montré vivant aux infernales ombres. (I, i, 381-386)

Phèdre elle-même, en avouant indirectement son amour à Hippolyte, souligne combien elle est sensible à ce trait qu'elle avait également cru découvrir chez le héros de l'Attique, et elle laisse entendre toute l'amertume de son désenchantement en constatant sa méprise :

Oui, Prince, je languis, je brûle pour Thésée. Je l'aime, non point tel que l'ont vu les enfers, Volage adorateur de mille objets divers, Qui va du Dieu des morts déshonorer la couche; Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,

(...) Cette noble pudeur colorait son visage, Lorsque de notre Crète il traversa les flots. (II, v, 634-643)

5. En apprenant qu'Hipployte aime Aricie, Phèdre subit un double dépit : celui, habituel en pareil cas, de se voir devancée par une autre, et celui, particulier en l'occurrence, et découlant du premier, de ne plus pouvoir chercher la consolation dans l'inéluctabilité de son échec. Ce même jeune homme qu'elle croyait au moins incapable de lui préférer une rivale (III, i, 790), à qui chacun prête « pour le sexe une haine fatale » (III, i, 789), mais dont elle espérait malgré tout forcer les faveurs en l'appelant au pouvoir (III, i, 799-807), ce même jeune homme vient précisément de s'avouer vaincu et de sacrifier sur l'autel de l'amour ! Quelle dérision, rétrospectivement, que cette prière faite à Vénus pour embraser son cœur, alors qu'il aimait déjà, et qu'il en aimait une autre (III, i, 817-823) !

6. Par trois fois Phèdre, au prix même de sa vie, veut conjurer le malheur que causera sa passion, et par trois fois elle s'en trouve empêchée à la dernière minute.

Sa première tentative, tout au début de la pièce, se manifeste dans son intention de se laisser mourir en refusant toute nourriture (I, iii, 194). Œnone a beau lui remontrer que son dessein offense les dieux, qu'elle trahit son mari et ses enfants, désormais sans soutien contre les prétentions qu'elle croit décerner chez Hippolyte (I, iii, 196-205); elle a beau la menacer de son propre suicide au cas où elle ne se raviserait pas (I, iii, 226-232), rien n'y fait. Phèdre se borne à lui avouer la cause de son tourment et, cela encore, lui dit-elle, uniquement afin que

Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches, Et que tes vains secours cessent de rappeler Un reste de chaleur tout prêt à s'exaler. (I, iii, 314-316)

Mais à peine a-t-elle prononcé ces dernières paroles que Panope vient lui apprendre la fausse nouvelle de la mort de Thésée. Retrouvant immédiatement le goût de vivre dans un espoir fallacieux, elle ne se laisse que trop facilement convaincre que sa flamme « devient une flamme ordinaire » (I, v, 350). En vérité cependant, loin d'emprunter la voie du bonheur, elle se perd dans l'impasse de l'ignominie et, au lieu d'une mort honorable, elle ne pourra plus se donner qu'une mort honteuse.

La deuxième fois, éconduite par le fils de l'Amazone, auquel elle s'est découverte, elle voudrait à nouveau mettre fin à ses jours, et, pour ce faire, s'enfoncer dans le cœur l'épée de son tourmenteur, aussi décontenancé qu'innocent (II, v, 710-711). Mais on vient, et elle se rend aux

objurgations d'Œnone, qui la presse de fuir pour éviter des « témoins odieux » (II, v, 712). Un peu plus tard, par trop confuse, elle permettra à sa nourrice d'accuser de son propre désir, auprès de Thésée, l'homme pour lequel elle brûle.

La troisième fois, prise de remords, elle intercède en faveur d'Hippolyte et s'apprête même à dévoiler la vérité afin de le sauver (IV, v, 1200-1202), quand Thésée lui coupe la parole pour l'instruire de l'argument majeur présenté par son fils en vue de sa disculpation : son amour pour Aricie. Alors que Thésée ne voit là qu'un subterfuge cousu de fil blanc, Phèdre ne doute pas un instant de la véracité de ces dires et, portée à des réactions excessives par ce crève-cœur aussi cuisant qu'inopiné, elle va maintenant jusqu'à imaginer Hippolyte enclin au libertinage et s'envisage elle-même comme « le seul objet qu'il ne saurait souffrir » (IV, v, 1211-1212). Au reste, sans voix (IV, v, 1201), subissant une véritable inhibition, absolument incapable d'avancer quoi que ce soit pour la justification de sa victime, force lui sera de l'abandonner à son destin.

7. Phèdre perd le repos de la conscience, la gloire et la vie sans rien obtenir en contrepartie :

Hélas! du crime affreux dont la honte me suit Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit. (IV, vi, 1291-1292)

Ce fait indéniable, qu'elle expose à Minos lorsqu'elle s'adresse à lui en pensée, constitue sans doute une circonstance atténuante, propre à inciter son juge à la mansuétude et à réduire ses peines aux enfers, mais il est également bien de nature à augmenter celles qu'elle souffre ici-bas ³². Par ailleurs, au chagrin de la dupe qui se reconnaît pour telle se joint le lancinant rappel d'une incroyable aberration : avoir, par son renoncement au suicide, fait le jeu d'une force qu'elle savait de prime abord aussi maléfique que perfide, en toute conjoncture opiniâtrement attachée à son anéantissement dans le crime et le déshonneur (I, iii, 257-258-277 – IV, vi, 1288-1289).

Thésée

1. Thésée se distingue à plus d'un titre du commun des mortels. Non seulement il règne sur Athènes, mais il a acquis la réputation d'être un séducteur aussi téméraire qu'irrésistible ; en effet, Hippolyte est bien le seul à le prétendre assagi. Tous les autres qui l'approchent de près ou de loin, nous le savons, ne manquent pas d'attribuer sa récente et longue disparition aux aléas d'une nouvelle aventure galante, et d'aucuns même, dont la reine, lui prêtant une audace de plus en plus grande, lui attribuent jusqu'à l'intention de ravir Proserpine. On admettra donc facilement que le rôle tout passif

qu'il a failli jouer à son insu s'apparente au paradoxe et qu'il est de nature à le couvrir d'un ridicule très particulier. Aussi bien, que lui, Thésée, roi et surtout don Juan d'avant la lettre, ait frisé l'opprobre du mari trompé constitue une nouvelle grotesque autant qu'effarante qui, après un temps d'incrédulité, doit forcément l'ébranler jusqu'au plus profond de lui-même. C'est d'ailleurs sans doute de cette extraordinaire et aliénante humiliation que découlent cette étonnante absence de sagacité, cette évidente propension à accuser Hippolyte plutôt que Phèdre, ce fatal acharnement à le punir, et, peut-être bien, du moins en partie, ce souhait, formulé après la mort de son fils, de ne pas « chercher d'odieuses lumières » (V, vii, 1612) 33, de ne pas distinguer, même après coup, l'être innocent de l'être coupable, en d'autres termes, de ne rien apprendre qui puisse augmenter son malheur, non seulement de père, mais aussi de séducteur.

- 2. Alors que Thésée a si souvent quitté ses proches dans l'intérêt de ses amours, il n'a jamais connu à son retour une semblable situation. Il s'y trouve présentement confronté alors qu'il ne s'est éloigné que par fidélité envers son ami Pirithoüs, non pas de gaieté de cœur, du reste, mais pour servir « à regret ses desseins amoureux » (III, v, 959), pressentant très pertinemment dans la passion du Thessalien une « imprudente flamme » (III, v, 957). Et de fait, tandis que ses expéditions précédentes lui ont toujours procuré le plaisir recherché dans l'inconstance, celle-ci, par contre, et comme s'il devait être plusieurs fois puni de sa fidélité envers son ami, lui a déjà valu la douleur de voir Pirithoüs livré en pâture à des « monstres cruels » (III, v, 963) par le tyran d'Epire et six mois d'emprisonnement dans des « cavernes sombres » (III, v, 965).
- 3. Au lieu de trouver en Argolide le réconfort tant souhaité pendant sa captivité, il y connaîtra un sort encore bien plus déplorable, qui l'autorisera indubitablement à préférer les prisons de l'Epire (III, v, 978). S'il a sans conteste beaucoup souffert dans ce lointain pays, il peut au moins se consoler à l'idée d'y avoir vengé son ami, d'y avoir débarrassé la terre d'un scélérat, et d'une manière éminemment mortifiante pour celui-ci (III, v, 969-970). Au nom de Trézène, au contraire, il associera à jamais l'immense regret d'avoir persécuté l'innocence et voué un fils des plus aimants à une mort injuste et barbare (V, vii, 1645-1646).
- 4. Sans le vouloir, Thésée a lui-même contribué au déroulement du drame.

Premièrement c'est lui qui, en partant, a réuni à Trézène Hippolyte, Phèdre et Aricie, confiant au premier le soin de veiller sur les dernières (I, iii, 302 – III, v, 929-931). Par là il a lui-même levé la mesure la plus courageuse et la plus efficace prise par Phèdre pour combattre sa passion, à

savoir l'éloignement de celui qu'elle aime. On ne comprend que trop bien qu'elle ressente cette décision de son mari comme la malice d'une « cruelle destinée » (I, iii, 301), et que la vue de son beau-fils provoque en elle une excitation d'autant plus violente qu'elle l'a trop longtemps contenue et qu'elle a voulu la croire étouffée :

Par mon époux lui-même à Trézène amenée, J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné : Ma blessure trop vive aussitôt a saigné. (I, iii, 302-304)

Deuxièmement c'est aussi Thésée qui jette Hippolyte dans les bras d'Aricie, ce qui cause la meurtrière jalousie de Phèdre. Comment concevoir que ce jeune homme si chaste jusqu'à présent, si dédaigneux des charmes féminins tombe justement amoureux de la seule femme taboue de par le décret de son père, sinon par cela même qu'elle est taboue ? Personnellement, il ne parvient d'ailleurs pas à s'expliquer ce choix qui, à l'irritation de se sentir bel et bien vaincu, ajoute encore le malaise de la désobéissance, le *mea culpa* d'une ébouriffante insubordination : enfreindre l'« obstacle éternel » et rechercher les faveurs de cette sœur des Pallantides, que Thésée a condamnée au célibat par une précaution tout à fait justifiée (I, i, 95-111). Théramène cependant, apparemment mieux averti des mouvements du cœur, motive et innocente cet incoercible penchant :

Thésée ouvre vos yeux en voulant les fermer ; Et sa haine, irritant une flamme rebelle, Prête à son ennemie une grâce nouvelle. (I, i, 116-118)

- 5. En apprenant la vérité, Thésée doit se sentir bien confus au souvenir de la tolérance inopportunément reprochée à Aricie vis-à-vis d'Hippolyte (V, iii, 1425-1426). Il lui faut en effet reconnaître que c'est lui-même qu'il aurait dû chapitrer pour ne pas avoir rendu son épouse « moins volage » (V, iii, 1425), pour avoir, non pas sans doute souffert un « horrible partage » (V, iii, 1426), mais en tout cas failli à remarquer la violente passion qui dévorait Phèdre et qui commença à l'agiter le jour même où, en Attique, elle aperçut Hippolyte pour la première fois (I, iii, 272-296).
- 6. A aucun moment, en Epire, l'idée n'eût effleuré Thésée de recourir au secours de Neptune, de mettre fin à sa réclusion en lui demandant d'exaucer l'unique vœu que le dieu de la mer lui avait réservé en récompense des services rendus (IV, ii, 1065-1072). A Trézène, par contre, il n'hésite pas un instant à implorer Neptune de le venger (IV, ii, 1073-1076), et celui-ci, accédant aussitôt à cette prière faite dans une impardonnable précipita-

tion, remplit sa promesse en le gratifiant d'une bonté « funeste » (V, vii, 1615), qui ne cessera de le bourreler de remords (V, vi, 1573).

7. A la fin de cette tragique journée, Thésée adopte pour fille la dernière descendante des Pallas (V, vii, 1653-1654), la femme même sur laquelle il avait jeté son anathème, à laquelle il avait strictement interdit les joies de la maternité et dont, sous l'effet du tenace ressentiment qu'il éprouvait à l'endroit de toute sa famille, il se refusait si obstinément à croire qu'elle pût être aimée de son fils.

Hippolyte

1. Hippolyte reçoit la mort à la prière de son propre père, d'un père qu'il aime et admire profondément. Sa tendresse filiale se manifeste dès le lever du rideau. Au cours de la première scène, les premières paroles échangées nous apprennent qu'il se sent agité d'un « doute mortel » sur le sort de Thésée disparu depuis six mois (I, i, 3), qu'il a déjà envoyé Théramène à sa recherche (I, i, 9-14), et que, celle-ci n'ayant pas abouti, il a résolu de mettre fin à une oisiveté dont il commence à rougir (I, i, 4), de suivre son « devoir » (I, i, 27) – tout en fuyant d'ailleurs Aricie (I, i, 28) – et de partir pour essayer à son tour de retrouver sa trace (I, i, 1). D'autre part, lorsque Thésée portera contre lui la fausse accusation que l'on sait, Hippolyte se fera un scrupule de le peiner davantage encore en lui dévoilant toute la vérité (IV, ii, 1087-1090 – V, i, 1340-1342) et il exigera d'Aricie, dépositaire sous le sceau du secret de cette « horrible aventure », qu'il aimerait se cacher à lui-même, de ne la divulguer au roi à aucun prix (V, i, 1344-1350). 34

Quant à son admiration, elle se révèle aussi dès la première scène, où Hippolyte rappelle combien le récit des nombreux exploits accomplis par Thésée l'animait d'une heureuse exaltation (I, i, 74-82). Un peu plus tard, il dira à son père même combien l'émulation le rend impatient de se couvrir également de gloire, d'autant qu'à son âge, lui, Thésée, faisait déjà retentir le monde de son nom et devenait le digne successeur d'Hercule (III, v, 933-946). Aussi lui demandera-t-il la permission de quitter les bords de Trézène, espérant par là, non seulement éviter sa marâtre, mais encore, le cas échéant, réaliser un rêve caressé depuis longtemps : faire montre de sa propre valeur et bien mériter de son ascendance, ne serait-ce que par sa mort :

Souffrez, si quelque monstre a pu vous échapper, Que j'apporte à vos pieds sa dépouille honorable, Ou que d'un beau trépas la mémoire durable, Eternisant des jours si noblement finis, Prouve à tout l'univers que j'étais votre fils. (III, v, 948-952)

- 2. Œnone, assurée du silence complice de Phèdre, porte précisément une accusation de libertinage incestueux contre un homme d'une vertu déjà esquissée plus haut à propos de la passion de la reine, à savoir une vertu qui a toujours été des plus irréprochables et qui le rend exceptionnellement, sinon même pathologiquement, farouche ³⁵. Cela est si vrai qu'il tient même la reconnaissance de son amour pour Aricie et cela tout à fait indépendamment de l'interdit qui frappe la jeune fille pour un aveu « honteux » (I, i, 68) ³⁶, qui dément les sentiments nourris depuis qu'il respire et qui partent d'un cœur « si fier, si dédaigneux » (I, i, 66-67). « Tomber amoureux » doit se prendre chez lui dans un sens indubitablement négatif. Il y voit en effet une véritable dégradation, une humiliation infligée par les dieux (I, i, 96), qui le forcent à pousser de « lâches soupirs » (I, i, 97) et qui le rendent « d'autant plus méprisable » qu'il ne peut pas, comme son père, obtenir le pardon de cette défaillance grâce aux nombreux mérites acquis dans un glorieux passé (I, i, 97-100).
- 3. Si Hippolyte admet que la rémission de ces sempiternelles aventures galantes et des multiples indélicatesses qu'elles l'amenèrent à commettre soit accordée à Thésée dans un esprit de gratitude bien méritée, il souffre néanmoins de ce que la renommée de son père soit entachée, et il ne désirerait rien tant que « ravir à la mémoire/Cette indigne moitié d'une si belle histoire » (I, i, 93-94). On concoit donc qu'il n'entende personnellement compter que sur son glaive pour figurer dans les annales et que cette détermination, en plus du point d'honneur qu'il a toujours mis à éviter le commerce des femmes, ne laisse pas de le tourmenter lorsqu'il découvre son amour pour Aricie. Or, il se trouve qu'Hippolyte ne sera jamais légendaire que par ses rapports avec les personnes du sexe, par la passion et la jalousie qu'il leur a inspirées, et cela même pour lui valoir, non pas une réputation de conquérant incontestablement intrépide, à l'instar de son père, mais de lamentable victime. Les femmes lui auront coûté si tôt la vie qu'il n'aura guère eu l'occasion de briller par sa bravoure, et le fer avec lequel il espérait graver son souvenir dans la mémoire des générations futures aura paru aux yeux de Thésée la preuve tangible d'une forfaiture peu commune (IV, i, 1007-1010).
- 4. De même qu'Hippolyte se sent irrésistiblement attiré par Aricie du fait qu'elle rayonne pour lui de la grâce du fruit défendu, il séduit paradoxalement par ce trait de caractère passant pour le plus approprié à prémunir contre les tentatives féminines de séduction : une chasteté farouche. Aricie ne s'y reconnaît pas moins sensible que Phèdre et s'en confie longuement à Ismène :

J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux Qui jamais n'a fléchi sous le joug amoureux. Phèdre en vain s'honorait des soupirs de Thésée : Pour moi, je suis plus fière, et fuis la gloire aisée D'arracher un hommage à mille autres offert, Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert. Mais de faire fléchir un courage inflexible, De porter la douleur dans une âme insensible, D'enchaîner un captif de ses fers étonné, Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné : C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite. (II, i 443-453)

- 5. Au lieu d'adoucir l'ennui et l'avanie de l'exil qu'ont entraîné les plaintes mensongères exhalées par Phèdre en Attique (I, iii, 293-296), elles causeront à Hippolyte un tort encore bien plus considérable. En s'y référant, Œnone obtient une plus grande créance, car elles corroborent ses calomnies par la soi-disant nécessité dans laquelle se serait déjà trouvée la reine d'écarter un fils brûlant pour elle d'un amour criminel (IV, i, 1029-1030 cf. III, iii, 891).
- 6. L'argument qu'Hippolyte a réservé pour la fin de son plaidoyer, parce qu'il le tient pour l'argument qui a le plus de poids, celui qui est le plus susceptible de faire éclater son innocence, entendons son amour pour Aricie, s'impose à Thésée comme la preuve la plus irréfutable de sa culpabilité. C'est qu'il paraît complètement ignorer la nature de son fils, et que, là où il n'y a que la candeur d'un jeune homme, il présuppose la finasserie d'un politique aussi fourbe que chevronné, prêt à tous les parjures :

Tu l'aimes ? ciel ! Mais non, l'artifice est grossier. Tu te feins criminel pour te justifier. (IV, ii, 1127-1128)

- 7. La mort d'Hippolyte est entourée de circonstances d'un caractère tel qu'on ne peut que lui souhaiter de ne pas l'avoir clairement saisi.
- a) Lui qui se plaisait à « se confier sur l'équité des Dieux » (V, i, 1351), qui leur rendait grâce du doux plaisir de l'épanchement (V, i, 1344), qui, pour consacrer son hymen, voulait tous les prendre à témoin de sa tendresse et de sa foi (V, i, 1415-1416), meurt de par la volonté de Neptune, indifférent à sa piété, son innocence et leur lien de parenté, cependant fort étroit.
- b) En dépit de ce désir maintes fois manifesté de se signaler par de hauts faits, Hippolyte ne trouve pas une mort franchement héroïque, mais une mort en fin de compte prosaïquement accidentelle. Il meurt, non parce qu'il succombe, dans un combat titanesque, à al force du monstre marin,

mais simplement à celle de ses coursiers effrayés par ce dernier, et qu'il ne parvient plus à maîtriser. Il meurt parce que sa voix, pas plus que son énergie musculaire, n'arrive à retenir ses chevaux « que sa main a nourris » (V, vi, 1531-1548).

c) Ceux-ci finissent par s'arrêter « non loin de ces tombeaux antiques/Où des rois ses aïeux sont les froides reliques » (V, vi, 1553-1554), à l'endroit qu'il avait précisément choisi pour son mariage, à cause du temple qui s'y trouve (V, i, 1394), mais que, dans une optique macabre, sa mort rend tout aussi indiqué.

Œnone

- 1. Tous les efforts déployés par Œnone pour sauver Phèdre, et en particulier cet incessant combat qu'elle livre pour l'arracher à la tentation de la mort, débouchent sur son propre suicide.
- 2. Ce suicide, auquel, en lui soustrayant toute raison d'être, la déterminent les imprécations de Phèdre (IV, vi, 1308-1326), apporte la preuve ultime et la plus éclatante de son irréductible dévouement, mais, au lieu de lui valoir, à défaut de pitié, au moins le respect des morts, la reine l'interprète comme la volonté de fuir un juste « courroux » et il lui donne le regret de ce que « la perfide » ait subi « un supplice trop doux » (V, vii, 1629-1632).
- 3. Ah, Dieux ! pour la servir j'ai tout fait, tout quitté ; Et j'en reçois ce prix ? Je l'ai bien mérité. (IV, vi, 1327-1328)

Ce mot succinct et désabusé, par lequel elle tire un amère bilan, Œnone est parfaitement en droit de le prononcer, car elle se caractérise comme une personne, non seulement désintéressée et d'un dévouement absolu, mais encore de bon sens, appliquant une méthode machiavélique, certes, mais dans l'unique intention de servir celle qu'elle a nourrie de son lait, et cela encore, uniquement après en avoir obtenu l'autorisation, à contrecœur, en espérant que le mal qu'elle commet, et dont elle ne perd jamais conscience, nuira le moins possible à la victime. Il faudrait vraiment qu'elle perçoive le mobile de la gloire et pardonne à sa maîtresse d'y céder pour ne pas ressentir la haine dont Phèdre finit par faire preuve à son endroit, et que même la mort ne pourra éteindre, comme un des plus étonnants exemples d'ingratitude et de mauvaise foi.

Rappelons l'essentiel de leurs entretiens et échanges et de leurs agissements pour bien rendre compte de ce paradoxal comportement de Phèdre et du mortel accablement d'Œnone.

a) Dès leur premier dialogue, Œnone insiste vivement pour que Phèdre se confie à elle et elle se sert de tous les arguments possibles pour la faire

revenir sur sa décision : en se laissant mourir elle offense les dieux, trahit son époux et surtout ses enfants, qu'elle livre ainsi au « fils de l'étrangère », à l'« ennemi » (I, iii, 185-205). Devant l'obstination et le mutisme de sa maîtresse, elle la menace, ou du moins croit la menacer, en lui annonçant que, ne pouvant vivre sans elle, elle la précédera dans la tombe (I, iii, 227-232), et elle le lui reproche en lui rappelant tous les sacrifices auxquels elle a déjà consenti. Elle ne croit pas si bien dire, eu égard à la pertinence effectivement très prochaine de son propos :

Cruelle, quand ma foi vous a-t-elle déçue ? Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue ? Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté. Réserviez-vous ce prix à ma fidélité ? (I, iii, 233-236)

b) Après avoir appris la fausse nouvelle annonçant la mort du roi, Œnone ne fait nullement miroiter aux yeux de Phèdre un bonheur impossible. A l'heure des troubles provoqués par le bruit de cette mort, n'ayant manifestement point pénétré le caractère d'Hippolyte, ignorant ses intentions véritables et son amour pour Aricie, elle peut fort bien imaginer que le fils de Thésée, devant la perspective d'une solution de facilité inopinée, fasse fi de son ressentiment et accepte de former avec la reine une union dirigée contre la fille de Pallas (I, v, 358-362). Au préalable elle donne d'ailleurs à Phèdre une autre excellente raison pour rechercher Hippolyte en invoquant une fois encore l'intérêt de sa descendance (I, v, 342-349). Et la retenue de convenance affichée par Phèdre en accédant à cette éventuelle alliance ne trompe pas sur l'immense espoir qu'elle puise dans cette démarche présentée comme son devoir :

Hé bien! à tes conseils je me laisse entraîner. Vivons, si vers la vie on peut me ramener, Et si l'amour d'un fils en ce moment funeste De mes faibles esprits peut ranimer le reste. (I, v, 363-366)

c) Lorsque la fin de non-recevoir qu'Hippolyte oppose aux avances de Phèdre persuade Œnone qu'en fait la reine ne pourra jamais réaliser son brûlant désir, elle la presse très sagement de tout faire désormais pour étouffer sa passion, de rejoindre Athènes pour éviter la vue du bien-aimé, d'y régner pour tenter de l'oublier (III, i, 753-758)³⁷. Elle en appelle aussi à son orgueil de femme éconduite, car Phèdre, malgré cette blessure de vanité, désire encore jouer l'atout de la puissance et gagner du moins la complaisance d'Hippolyte par l'attrait de la couronne qu'il lui semble briguer, et qu'elle se dit maintenant prête à lui céder (III, i, 795). Mais en dépit de toutes ses admonestations, Œnone, à son corps défendant, se voit

chargée d'offrir le pouvoir au fils de l'Amazone, et Phèdre lui recommande en plus d'user de tous les moyens pour le faire fléchir (III, i, 807-810), lui assurant qu'elle n'en désapprouvera aucun (III, i, 811). Sciemment malavisée dans son fol amour, elle rejette toute considération où n'entre pas le souci de ce dernier : « Sers ma fureur, Œnone », lui dit-elle, on ne pourrait plus clairement, « et non point ma raison » (III, i, 792).

d) Dans la scène où Œnone annonce à Phèdre que Thésée va paraître, et où elle finit par proposer la calomnie, remarquons qu'elle se trouve dans un état d'extrême agitation (II, iii, 839) dû au dessein à nouveau exprimé par la reine de rechercher le trépas (III, iii, 838-857). Celle-ci, en effet, ne doute pas qu'Hippolyte dénoncera ses avances à Thésée (III, iii, 845-848) et que d'ailleurs, alors même qu'il se tairait, elle se trahirait par l'impossibilité de cacher son trouble (III, iii, 849-853). Elle déplore cependant que son crime, qu'elle avouera implicitement en se donnant la mort, sera pour l'avenir de ses enfants un « pesant fardeau » (III, iii, 864). Mais par là, elle fournit cette fois elle-même à Œnone le meilleur argument en faveur de sa survie. Pourquoi discréditer sa progéniture en s'accusant soi-même par un suicide (III, iii, 869-880) ? Pourquoi, puisqu'à la demande expresse d'Œnone Phèdre répond qu'elle voit désormais Hippolyte « comme un monstre effroyable » (III, iii, 884), ne l'accuse-t-elle pas elle-même la première, en utilisant tout ce qui parle contre lui (III, iii, 886-892) ? D'autre part, si Œnone en vient à se charger de cette perfidie, c'est bien parce que Phèdre, tout en n'osant « opprimer et noircir l'innocence » (III, iii, 893), lui donne néanmoins l'autorisation de calomnier à sa place (III, iii, 910-911) celui dans les « yeux insolents » duquel elle voit sa « perte écrite » (III, iii, 910). Notons également qu'Œnone ne s'y résout pas sans remords (III, iii, 895), que, bien qu'Hippolyte lui soit devenu « odieux » par son « farouche orgueil » (III, i, 779), elle préférerait « affronter mille morts » (III, iii, 896), qu'elle croit à la clémence d'un père envers son fils (III, iii, 902) et qu'elle regarde l'honneur de Phèdre comme « un trésor trop cher pour oser le commettre » (III, iii, 905), un trésor pour lequel « il faut immoler tout, et même la vertu. » (III, iii, 908) Notons enfin que Phèdre assume en fait jusqu'à deux fois la responsabilité de la calomnie, car, après l'avoir permise, elle ne parvient pas à vaincre sa jalousie pour mener à bien son intention de la rétracter.

A l'issue de cette étude, il convient de constater *expressis verbis* que Phèdre et Œnone ne sont pas les seules victimes de la constante et impérieuse préoccupation de l'honneur. Hippolyte, rappelons-le, perd la vie parce qu'il s'interdit de porter ombrage à la gloire de Phèdre et de Thésée en révélant la vérité à son père. Ce dernier perd à jamais le repos de sa cons-

cience, chargée jusqu'à son dernier souffle de l'affreux remords d'avoir demandé le supplice et la mort d'un fils aussi fidèle qu'innocent, mais que, dans l'intérêt de sa réputation, il préférait inconsciemment à la reine pour assumer le rôle de l'être perfide. On ne peut donc que s'étonner de ce qu'une tragédie sur laquelle l'obsession de la gloire pèse une fois de plus de tout son poids, et qui puise en outre l'essentiel de son pathétique dans la haute fréquence de l'ironie circonstancielle, ait pu passer pour une œuvre brillant avant tout par l'exaltation de la vertu. Et l'on s'étonne davantage encore de ce que cette conception ait pu parfois obnubiler la réflexion au point de laisser dans l'ombre les autres personnages, qui partagent pourtant avec Phèdre, et de toute évidence, l'essentiel de son mal.

Dans le cas présent, l'histoire de la réception ne se trouverait-elle pas, elle aussi, placée sous le signe de l'ironie ?

Roger Brabant Université de Kiel

Notes et references

Pour ce qui est du texte et de la préface de la pièce, toutes les références renvoient à : Racine : *Phèdre*. Larousse, Paris, 1971.

- 1. Adam, A. (1954) : Histoire de la littérature française au XVII^e siècle. Domat, Paris. Tome IV, p. 406.
- 2. Dédéyan, C. (1965) : *Racine et sa Phèdre*. Société d'Editions d'Enseignement Supérieur, Paris, p. 40.
- 3. Morel, C. (1984) : Racine, in : de Beaumarchais J.-P., D. Couty, A. Rey (éd.) : *Dictionnaire des littératures de langue française*. Bordas, Paris, p. 1865.
- 4. Cf. Rat, M., in : Racine (s.d.) : *Théâtre complet*. Garnier, Paris, note 200, p. 734 : « Il [Racine] l'osa plus tard [assurer que *Phèdre* est la meilleure de ses tragédies], si l'on en croit Brossette : 'Je demandai à M. Racine, dit M. Despréaux, quelle était celle de ses tragédies qu'il aimait le plus. Il me répondit : Je suis pour *Phèdre* et M. le Prince de Conti pour *Athalie*' (témoignage manuscrit cité par Mesnard dans sa notice sur *Phèdre* de la collection des Grands Ecrivains). »
- 5. Mauriac, F. (1928): *La vie de Jean Racine*. Flammarion, Paris, p. 81. Cf. Dédéyan. C.: *Op. cit.*, p. 133; Autrand, M., in: Racine (1971): *Phèdre*. Larousse, Paris, notice, p. 15.
- 6. Autrand, M. in: Racine: Phèdre. Op. cit., notice, p. 17.
- 7. Dédéyan. C.: Op. cit., p. 148.
- 8. Cf. Lanson, G., P. Tuffrau (1953): Manuel illustré d'histoire de la littérature française. Hachette, Paris, p. 281 : « Seule entre les héroïnes raciniennes, [Phèdre] a la notion nette du péché » ; Jasinski, R. (1958) : Vers le vrai Racine. Armand Colin, Paris, II, p. 459 : « L'extraordinaire poésie qui la baigne [la pièce] est surtout celle du péché ».

- 9. Cité sans référence par Jasinski, R.: Op. cit., p. 481.
- 10. Parmi les nombreux tenants de cette théorie, citons Jasinski, R.: *Op. cit.*, p. 463; Mauriac, F.: *Op. cit.*, p. 78; Dédéyan, C.: *Op. cit.*, p. 208; Lanson, G., P. Tuffrau: *Op. cit.*, p. 281.
- 11. Truc, G. (1926): Jean Racine. Garnier Frères, Paris, pp. 108-109.
- 12. Ibid., p. 109.
- 13. Grosclaude, P. (1954): Le renoncement de Jean Racine. Magnard, Paris, p. 15.
- 14. Cf. Lacour, L., cité sans référence par Grosclaude, P. : *Op. cit.*, p. 15 : « [La préface ne contient] pas un mot qui soit d'un chrétien fervent et résolu. »
- 15. Grosclaude, P.: Op. cit., p. 15.
- 16. Ibid.
- 17. Ibid., p. 21 Cf. Picard, R. in: Racine (1950): Œuvres complètes. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, I, p. 761: « Il faut admirer ceux qui, sensibles seulement à l'écrasement de l'homme dans cette tragédie, ont parlé du jansénisme de Phèdre; mais pourquoi donc les mêmes critiques ont-ils oublié de parler du jansénisme de Sophocle chez qui l'écrasement de l'homme est bien plus impitoyable ? »
- 18. Ibid., p. 40.
- 19. Ibid. p. 41.
- 20. Pommier, J. (1954): Aspects de Racine. Nizet, Paris, p. 219.
- 21. Ibid.
- 22. Cf. Picard, R. in: Racine: Op. cit., p. 756; Mauriac, F.: Op. cit., pp. 82-83.
- 23. Pommier, J.: Op. cit., pp. 210-211.
- 24. Cf. Dédéyan, C.: Op. cit., p. 140. Picard, R. in: Racine: Op. cit., p. 756, nie que « Phèdre admette pareille idée ». Le texte le montre bien cependant. N'ira-t-elle pas même jusqu'à offrir le pouvoir à Hippolyte dans l'espoir d'assouvir sa passion?
- 25. Les critiques ne manquent pas de souligner le dévouement inconditionnel d'Œnone : Jasinski, R. : *Op. cit.*, p. 474 ; Dédéyan, C. : *Op. cit.*, p. 153 ; Autrand, M. in : Racine : *Phèdre*. Op. cit., notice, p. 17.
- 26. Jasinski, R.: Op. cit., p. 467.
- 27. Autrand, M. in: Racine: Phèdre. Op. cit., notice, p. 16.
- 28. Cf. Goldmann, L. (1955) : Le dieu caché. Etude sur la vision tragique dans les pensées de Pascal et dans le théâtre de Racine. Gallimard, Paris, p. 434 : « Pas un seul instant, en effet, elle [Phèdre] ne s'est détournée de cette gloire qu'Hippolyte lui reproche d'oublier. C'est précisément le paradoxe tragique, incompréhensible aux personnages du monde, à Hippolyte et à Thésée.
- 29. Bénichou, P. (1948): Morales du Grand Siècle. Gallimard, Paris, pp. 140-141.
- 30. Contrairement à Hermione, par exemple, qui, dans *Andromaque*, II, i, 426-432, s'emporte contre sa confidente, car celle-ci, perçant les intentions véritables de sa maîtresse, dénonce comme fallacieuses les raisons invoquées pour ne pas quitter l'Epire.

31. Jasinski, R.: *Op. cit.*, pp. 466, 472, 473, en a déjà relevé un petit nombre, mais en les interprétant dans une optique janséniste.

- 32. Cf Truc, G.: *Op. cit.*, p. 114 : « [...] un crime dont, en mourant, elle regrettera de n'avoir point profité! »
- 33. Cf. Goldmann, L.: *Op. cit.*, p. 427 : « Comme la plupart des personnages du monde, il veut être trompé, et n'accepte qu'à contrecœur la vérité finale. »
- 34. Dans la préface, p. 31, Racine note que le silence d'Hippolyte « épargne l'honneur de Phèdre », mais il ne parle pas de celui de Thésée. Il est cependant indéniable qu'en se taisant Hippolyte ménage aussi l'honneur de son père. Cf. Jasinski, R. : *Op. cit.*, p. 477 : « Au nom d'un point d'honneur héroïque, il [Hippolyte] se fait le martyr de la délicatesse filiale. »
- 35. Hubert, J. D. (1956): Essai d'exégèse racinienne. Nizet, Paris, p. 221, remarque très justement que les anciens, loin de considérer ce comportement d'Hippolyte comme un rare exemple de vertu, le tenaient au contraire pour un « cas typique de HUBRIS », appelant la punition des dieux. Ajoutons d'ailleurs que, de nos jours, ce comportement ne susciterait pas davantage l'admiration. Soulignons enfin que le fait de désobéir à son père en cédant à son amour pour Aricie constitue un manque de discipline dans le domaine politique bien plutôt qu'une « faiblesse » dans l'ordre moral (cf. préface, p. 31).
- 36. Cf. Mauron, C.: Op. cit., p. 59.
- 37. Dédéyan C. : *Op. cit.*, p. 139, souligne également qu'à partir de ce moment Œnone jugeHippolyte inflexible et conseille Phèdre en conséquence.

Résumé

L'interprétation traditionnelle du plus grand chef-d'œuvre de Racine nous présente Phèdre comme un personnage éminemment édifiant, torturé par la hantise du péché et à qui peut se référer le jansénisme pour mettre en évidence l'affreux abandon de l'être auquel Dieu a refusé la grâce. Il convient de s'inscrire en faux contre une telle interprétation, car, même si l'auteur y souscrit spontanément – très vraisemblablement, du reste, par désir de réconciliation avec Port-Royal ainsi que par déférence pour l'austérité de madame de Maintenon – il s'avère que Phèdre se reconnaît fautive et non pécheresse, et qu'elle se soucie, non pas essentiellement de sa vertu, mais de sa gloire. Au demeurant, l'intense tragique qui habite cette pièce découle non seulement du sentiment de culpabilité éprouvée par la protagoniste, mais aussi, et bien plus encore, du fait que celle-ci, de même d'ailleurs que Thésée, Hippolyte et Œnone, vivent un destin jalonné de circonstances marquées au sceau de l'ironie.